

## Le CHRU, support du Groupement Hospitalier des « Territoires d'Auvergne » (GHT), se mobilise et s'engage pour soutenir les services de Montluçon.

L'Agence Régionale de Santé a confié au CHRU de Clermont-Ferrand, en tant qu'établissement support du GHT, une mission de soutien auprès du centre hospitalier de Montluçon en vue, notamment, de préserver les urgences adultes et la continuité des soins en pédiatrie.

Il s'agit de bâtir collectivement, en fédérant le soutien de l'ensemble des établissements du GHT notamment les centres hospitaliers de Moulins-Yzeure et de Vichy, un dispositif stable et pérenne avec un effectif médical suffisant pour assurer la sécurité des prises en charge dans les différentes disciplines, et notamment les urgences adultes et la pédiatrie.

Plusieurs rencontres se sont déjà tenues avec l'appui du CHRU de Clermont-Ferrand et tous les moyens ont été recherchés pour construire une continuité des soins.

Une nouvelle réunion au centre hospitalier de Montluçon a permis, le 31 août dernier, avec l'Agence Régionale de Santé, de poser les bases d'un dispositif assurant la poursuite des prises en charge en pédiatrie, qu'il s'agisse des urgences, de l'hospitalisation, des activités consolidant la maternité, de la néonatalogie ou des consultations.

Le 7 septembre 2022, à l'initiative de la Direction Générale du CHRU une rencontre a permis d'explorer toutes les solutions visant à maintenir à la fois les activités essentielles de la pédiatrie et pérenniser l'offre de soins dans le bassin montluçonnais.

A l'issue d'une nouvelle rencontre, le jeudi 15 septembre, le Professeur Merlin Chef du pôle de pédiatrie au sein du CHRU, a établi pour la fin de l'année, avec l'aide de ses confrères, une permanence médicale (24h/24, 7j/7) à l'hôpital de Montluçon destinée à assurer la prise en charge des activités de néonatalogie, les urgences vitales et la maternité. Il s'agit désormais de compléter les effectifs avec le concours des centres hospitaliers de Moulins-Yzeure et de Vichy afin de maintenir une activité de consultation de jour et d'hospitalisation adaptée aux besoins. Au CHRU, plus de quinze pédiatres, chefs de service en tête, participent aux renforts médicaux.

Au-delà de l'investissement des professionnels de santé à Montluçon, d'autres actions concrètes sont engagées :

- La mise en place de transports de patients adaptés à la pédiatrie ;
- Une astreinte d'un médecin sénior du CHRU de Clermont-Ferrand en renfort de l'organisation médicale sur place ;
- Une équipe médicale d'appui est en cours de constitution. Trois docteurs juniors ont donné leur accord pour une prise de fonction dès la fin de leur cursus à partir de 2023.

La dynamique initiée au sein du groupement « *Territoires d'Auvergne* » par le CHRU de Clermont-Ferrand, à laquelle sont associées toutes les parties prenantes, permet d'ores et déjà de poursuivre les activités essentielles pédiatriques de Montluçon au-delà du 1<sup>er</sup> novembre 2022. Les dispositifs se mettent progressivement en place avec en perspective une activité stabilisée en novembre 2023.

Enfin, la Direction générale du CHRU demandera à l'ARS, à titre dérogatoire, le prolongement des mesures de « l'instruction Braun » utiles au maintien des activités de pédiatrie.

« *La solidarité entre hospitaliers est à la fois le socle et le dernier recours pour faire face à cette crise sous toutes ses formes.* » indique Didier HOELTGEN, Directeur Général du CHRU

### **CONTACTS PRESSE**

**Karine COURTADON, chargée de communication**

04 73 75 42 88 ou 06 74 35 56 16

**Alice PAPON-VIDAL, chargée de communication**

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :  
[communication@chu-clermontferrand.fr](mailto:communication@chu-clermontferrand.fr)